Repentigny le 9 novembre 2018

Bonjour,

Dale Limoges a occupé le poste de technicien informatique au sein de notre entreprise. Il a été à notre emploi pour une période de 1 an durant laquelle nous avons su apprécier sa rigueur et sa capacité exceptionnelle à apprendre ce que nous lui montrions, sans avoir à répéter l'information.

Il est d'une autonomie redoutable et nous n'hésitions pas à lui confier des mandats plus complexes en sachant qu'il mènerait à bon port notre client.

Il a été un bon employé que nous aurions gardé avec nous sans hésiter si ses attentes avaient rencontré les nôtres.

Ses tâches consistaient à :

- Offrir du support technique à la clientèle que l'on dessert par téléphone et en atelier;
- Livrer et installer du matériel et le configurer au besoin (ex. : ordinateurs, imprimantes, serveurs, point d'accès, routeurs intégrés et commutateurs);
- S'occuper de la maintenance mensuelle des serveurs de nos clients;
- Configurer et supporter le matériel réseau et les serveurs de nos clients;
- Faire le suivi des billets, faire les factures de ses cas et les envoyer aux clients;
- Se coordonner avec les autres membres de l'équipe pour les projets plus importants;
- En atelier : Préparer du matériel, effectuer des nettoyages de virus, de la récupération et de la migration de donnée de données;

Il a travaillé avec nous du 12 juillet 2014 au 31 août 2015 à temps plein (40 heures par semaine). Cumulant 2 240 heures sur 1 an 1 mois et 3 semaines.

Je suis disponible si vous avez des questions.

David Aubry

Co-propriétaire de CGL Micro inc.